



HAMPSTEAD

**AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE LUNDI 6 FÉVRIER 2012 À 20 H 00 AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, 30, RUE LYNCROFT À HAMPSTEAD.**

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport mensuel des départements.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012.

- 5. CONSEIL**
 - 5.1 Signature du bail pour le café au centre communautaire Irving L.Adessky – parc Hampstead.
 - 5.2 Participation de la Ville de Hampstead à « l'Heure de la Terre ».

- 6. GREFFE**
 - 6.1 Adoption du règlement n° 793 concernant la prévention des incendies.
 - 6.2 Avis de motion – règlement n° 774-1 modifiant le règlement n° 774 concernant l'administration des services d'aqueduc et d'égouts.
 - 6.3 Avis de motion – règlement n° 727-8 modifiant le règlement de Zonage n° 727-3 partie 'A' (revêtement extérieur & paysagement).
 - 6.4 Adoption – projet de règlement n° 727-8 modifiant le règlement de Zonage n° 727-3 partie 'A' (revêtement extérieur & paysagement).

- 7. URBANISME**
 - 7.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 23 janvier 2012.
 - 7.2 Demande d'approbation d'une dérogation mineure au règlement de zonage numéro 727, article 6.2.1., afin de permettre la marge avant a 5.95m (19.5 pieds) au lieu de 6.1m (20.0 pieds) et pour l'article 6.3.2 afin de permettre la marge latéral gauche a 3.26m (10.7 pieds) au lieu de 3.43m (11.3 pieds) a fin de permettre l'empiètement dans la cour latéral ainsi que la cour arrière à un bâtiment unifamilial détaché au 5690, Chemin Queen-mary lot no. : 2 089 585 Zone RA-1. (Règlement concernant les dérogations mineure # G-18 0005)
 - a. Intervention des personnes intéressées.
 - b. Décision du Conseil.
 - 7.3 Demande d'approbation d'une dérogation mineure au règlement de zonage numéro 727, article 6.4.1, afin de permettre la marge arrière à 5,72 m (18,8 pieds) au lieu de la marge prescrite de 7,18 m (23,5 pieds) à un bâtiment unifamilial semi-détaché au 5, Chemin Thurlow lot no. : 2 088 815 Zone RA-1 (Règlement concernant les dérogations mineures # G-18-0005).
 - a. Intervention des personnes intéressées.
 - b. Décision du Conseil.

8. FINANCE

- 8.1 Approbation de la liste des déboursés du mois de janvier 2012.
- 8.2 Paiement du premier versement de la quote-part 2012 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 8.3 Paiement du premier versement de la quote-part 2012 de la Ville à l'agglomération de Montréal.

9. ACHATS

- 9.1 Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs et d'égouts / projet 2012.
- 9.2 Octroi de contrat – services professionnels, plans, devis et surveillance en résidence pour la reconstruction et la réfection de rues.
- 9.3 Prolongation du contrat pour le nettoyage des puisards de rues.
- 9.4 Prolongation du contrat pour la fourniture de la pierre concassée.
- 9.5 Prolongation du contrat pour le service de conciergerie pour le bâtiment des travaux publics.
- 9.6 Octroi du contrat – évaluation des bâtiments et des équipements aux fins d'assurance.

10. RESSOURCES HUMAINES

- 10.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 10.2 Remplacement d'une des personnes désignées par la Ville de Hampstead au comité de retraite.
- 10.3 Approbation de la convention collective intervenue avec le «syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, scfp local 429».
- 10.4 Embauche de Madame Myriam Méthot à titre de «conseillère en ressources humaines».

11. SERVICES COMMUNAUTAIRES

Nil

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nil

13. AUTRES SUJETS

- 13.1 Affaires nouvelles.
- 13.2 Deuxième période de questions du public.
- 13.3 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 3 février 2012

(s) Nathalie Lauzière

Me Nathalie Lauzière, Greffière